

# PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA LSCV DU 30.06.25

Début 19h10.

## Présent.e.x.s :

**Comité :** Pierre Bedos (Trésorier), Yannick Junod (Membre du comité), Joseph Jaccaz (Membre du comité), Morgane Addy (membre du comité), Athénaïs Python (invitée).

**Membres :** Gérald Eggenberger, Jérôme Dumarty, Laurianne Nicoulin, Florence Grimm, Laura Niclasse, Aurelia Carillo, Josette Dumartheray, Pius Berther, Maja Schmidt.

**Animation :** Yannick Junod

**Prise du PV :** Joseph Jaccaz

**Dépouille et contrôle des votes :** Yannick Junod et Jérôme Dumarty

Introduction, remerciements aux participant.e.x.s et rappel au cadre de bienséance effectué par Yannick Junod.

Yannick Junod excuse l'absence du Présidentx et fait la lecture du mot de Benja Frei concernant la suite de l'AGE du 10 mai 2025, sa vision du bilan financier et sur la situation de l'association.

Passage au point 1 de l'ordre du jour, lecture du PV de l'AG 2024. Yannick propose la lecture du résumé de l'AG et explique les circonstances de cette proposition (PV de l'AG conséquent dû à la situation de conflit interpersonnel et du non-respect aux règles statutaires de certain.e.s membres).

Florence Grimm demande que ce soit le PV complet qui soit lu, conformément à l'ordre du jour annoncé. Question de Florence Grimm sur l'approbation par les membres du PV complet de l'AG 2024 ou du Résumé du PV qui a été distribué aux participant.e.x.s.

Proposition de voter sur ce sujet. Yannick Junod demande si les personnes présentes souhaitent voter à main levée ou à bulletins secret.

Jérôme Dumarty demande que tous les votes se fassent à bulletins secret.

Rappel de Joseph Jaccaz que 14 membres sont présent.e-s, la majorité absolue est donc de 8.

## Vote à majorité simple sur :

OUI : Lecture du résumé du PV de l'AG 2024

NON : Lecture du PV complet de l'AG 2024

14 votes exprimés : 10 OUI et 4 NON

- **L'objet lu et voté sera le résumé du PV de l'AG 2024 transmis aux membres à leur arrivée.**

Demande de modification de l'ODJ conformément à l'application de celui effectué ce jour. (Lecture du résumé de l'AG 2024 + votes pour approbation de celui-ci).

Lecture du Résumé de l'Assemblée Générale 2024 de la LSCV par Athénaïs Python.

## Vote de son approbation

14 votes exprimés : 9 OUI, 1 abstention et 4 NON

- **Le résumé du PV de l'AG 2024 est approuvé.**

Lecture du Rapport annuel d'activités 2024 par Athénaïs Python.

Quelques coquilles ont été repérées dans le texte et seront à corriger si le rapport est approuvé.

Jérôme Dumarty questionne les membres du comité sur leur définition du mot « putsch » et verbalise que c'est « une prise du pouvoir par la force ». Athénaïs Python et Yannick Junod rappellent certains faits qui se sont passés durant l'AG du 19 mai 2024 qui relatent d'une tentative de prise du pouvoir par la force : processus anti-démocratique d'influence et de manipulation des votes, comportements qui vont à l'encontre du règlement et des statuts de l'association, entrave intentionnelle à l'accès aux locaux associatifs en changeant les serrures sans en informer ni obtenir l'accord. Cela s'apparente bien selon eux à la définition d'un « putsch associatif ». Joseph Jaccaz propose la formule « conflit interpersonnel qui a mené à une situation de carence de l'association ». Jérôme Dumarty et Florence Grimm souhaitent que le mot putsch soit remplacé par une autre formule dans le résumé, ce qui pourrait aider certain·e·s membres à approuver le Rapport annuel d'activités. Yannick Junod explique que cela sera notifié dans le PV mais que les votes porteront sur le rapport en l'état.

La question des votes par correspondance est soulevée. Gérald Eggenberger maintient que cela devrait être notifié dans les statuts. Les votes par correspondance doivent être possibles car l'association est représentée au niveau national. M. Eggenberger questionne aussi le lieu de l'AG et demande au comité comment les membres qui habitent en Suisse allemande ou au Tessin font pour être présent·e·s ou pour voter sur les différents points de l'AG. Le comité relève les remarques et précise les inscrire dans le PV du jour.

#### **Vote du rapport en l'état**

14 votes exprimés : 8 OUI, 5 NON et 1 abstention.

- **Le rapport annuel d'activité 2024 est approuvé.**

Prise de parole et lecture du Rapport/Bilan comptable par Florence Grimm, assistant la comptabilité de la LSCV depuis 2018. Florence Grimm recommande d'approuver les comptes annuels qui sont soumis. De nombreuses précisions sont effectuées par Florence Grimm, sur des pièces comptables manquantes qui font l'objet de provisions ad hoc et ont été basculées dans les comptes 2025 afin d'avoir les justificatifs. Elle précise qu'elle n'a pas vu d'autres frais qui seraient injustifiés.

#### **Vote sur le rapport/bilan comptable de pertes et profits du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 :**

14 votes exprimés : 12 OUI et 2 NON

- **Le rapport de la comptabilité et le bilan des comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 sont acceptés.**

Lecture du rapport des vérificateur·ices aux comptes Céline Degonda et Isabelle Branco par Florence Grimm, avec leur accord écrit.

Divers points sont soulevés et abordés :

- Salaire/mandat de Benja : Jérôme Dumarty et Florence Grimm questionne la possibilité d'un salaire « déguisé » de Benja Frei, si iel n'avait pas d'autres mandats que celui pour la LSCV. Le comité confirme que Benja Frei a d'autres mandats que la LSCV. Il est tout de même relevé que le/la président·e·x ne devrait pas percevoir de rémunération.
- Question de Gérald Eggenberger sur la vérification entre « dons » et « cotisations ». Florence Grimm explique que cela est vérifié et prend l'exemple des membres qui paient 20.- de cotisation annuelle, alors que le montant de la cotisation est 15.-, donc 5.- vont dans les dons.
- Discussion sur l'importance que les vérificateur·ice·s ne soient pas des membres du comité ou des salarié·e·s de l'association. Le comité explique les raisons pour lesquelles un·e ou plusieurs membres du comité ou salarié·e·s ont été nommé·e·s par le passé et adhère au fait qu'il serait important que ce soit des membres - voire des personnes externes à l'association qui soient mandaté·e·s. Les années précédentes, aucun·e membre présent·e aux AG n'avaient souhaité remplir ce rôle, ce qui avaient amené des salarié·e·s ou membre du comité à s'en occuper. Il est proposé de pouvoir modifier certains articles des statuts dans ce sens.

### **Vote sur le rapport de Céline Degonda et Isabelle Branco :**

14 votes exprimés : 9 oui, 1 non et 4 abstentions

- **Le rapport de Céline Degonda et Isabelle Branco est approuvé.**

Lecture du rapport du 3<sup>ème</sup> vérificateur, Benja Frei, par Yannick Junod.

### **Vote sur le rapport de Benja Frei :**

14 votes exprimés : 7 OUI et 7 NON

- **Le rapport n'est pas approuvé.**

## **Divers**

Question de Jérôme Dumarty sur l'avenir d'Animaux Politique Suisse. Réponse d'Athénaïs, membre du comité d'Animaux Politique Suisse, sur le fait de poursuivre le projet. L'objectif serait de mettre la plateforme à jour avant les prochaines élections fédérales, puis d'étendre ensuite le travail de notation des candidat·e·s et des élu·e·s également dans les cantons. Athénaïs réexplique rapidement à l'assemblée le concept du projet, né en 2015 sous le nom "Animaux-Parlement".

Question de Laura Niclasse sur les démarches faites pour s'occuper des deux chats du refuge Vita Nova : Yannick explique que le terrain va rester pour le moment la propriété de la LSCV et que des solutions de reprises des chats sont en cours.

Question de Gérald Eggenberger sur l'existence d'Happy Books. Athénaïs rappelle que le café-librairie végane créée par la LSCV à Fribourg n'existe malheureusement plus depuis 2022.

Question de Maja Schmidt sur le placement des animaux de Vita Nova. Athénaïs rappelle que les 3 cochons sont placés, vont bien, mais avec des soucis de surpoids d'après les informations reçues par la LSCV. L'endroit est souhaité confidentiel par la personne qui les accueille à présent. La LSCV va suivre leur état de près. Les 2 moutons Nero et Noisette sont quant à eux au sanctuaire Co&xister et vont très bien, sont en excellente santé et tissent des liens sociaux forts avec les autres congénères.

Laura Niclasse verbalise le fait que les nouvelles des animaux placés dans les sanctuaires devraient être prises directement par le comité à la salariée (elle-même). Elle décrit un manque de communication directe du comité et regrette que le celui-ci consulte les personnes qui s'occupent de ces animaux sans passer par elle. Il lui est répondu qu'il est plus logique que les membres du comité demandent directement des nouvelles aux responsables des endroits où se trouvent les animaux, avec qui la LSCV collabore de longue date, afin de gagner du temps et de ne pas complexifier le travail.

Question de Florence Grimm sur l'avenir de Vita nova : comme le terrain est à côté d'un arrêt de bus, elle se propose d'une idée de projet dans le cadre duquel le terrain serait mis en location. Pierre Bedos et Yannick Junod font le point sur les différentes options possibles pour ce terrain situé à Avusy : revente, location ou autres projets.

Concernant la vérification des comptes, Florence Grimm propose de continuer de travailler avec Céline Degonda et Isabelle Branco pour les deux prochains exercices à venir (2026 et 2027).

Fin de l'AG à 21h02.